

N° 300 - C¹⁰⁰ Bureau

de Post. Demande de

subvention, forfaitaire

Précip. du 26.4.71.

de C¹ police de l'Administration de P.T.T. location de 2 subventions forfaitaires

de 15 000⁰⁰. Prend l'engagement d'utiliser pendant 18 ans minimum, les locaux

alloués au bureau de poste sous transport deux d'arrêt, locaux.

Attesté que la commune ne bénéficie d'aucune autre subvention de la part

de l'Etat. Mais que les travaux à effectuer pour la partie P.T.T sont estimés à

1400 323 F 00 -